



Infos

AINNEVILLE



P2 Le mot du maire
Vos interlocuteurs à la Mairie
Le personnel municipal

P3 Des informations communales
P4-5 Les manifestations communales
Quelques dates à retenir

P6 Dans notre commune ...
P7 Informations cantonales
P8 Etat Civil
Quelques numéros utiles
Les travaux

Le mot du Maire.....

Bien chers tous,

L'année 2003 se termine. Le nouveau numéro de « Sainneville Infos » vous relate les principaux événements vécus cette année.

En cet instant, ma pensée va d'abord vers celles et ceux trop nombreux qui nous ont quittés en 2003. Beaucoup étaient des Sainnevillais de longue date, leur perte a été cruelle. Nous redisons à leurs familles notre vive sympathie.

En 2003, des travaux ont été réalisés pour votre mieux être. Je remercie en particulier de leur compréhension les habitants du centre bourg perturbés par les aménagements de l'automne ; les réaliser cet été nous aurait coûté beaucoup plus cher.

Les animations ont encore été nombreuses. J'en remercie toutes celles et tous ceux qui y ont contribué, notamment les bénévoles qui œuvrent dans nos associations. Merci aussi au Comité pour le Fleurissement et à notre personnel communal : grâce à eux, nous conservons notre 3^{ème} Fleur qui fait de Sainneville l'un des villages les plus agréables du département. Enfin la « Fête Villageoise » du 28 juin a réuni près de 350 d'entre nous. Ce fut une réussite qui restera dans nos mémoires.

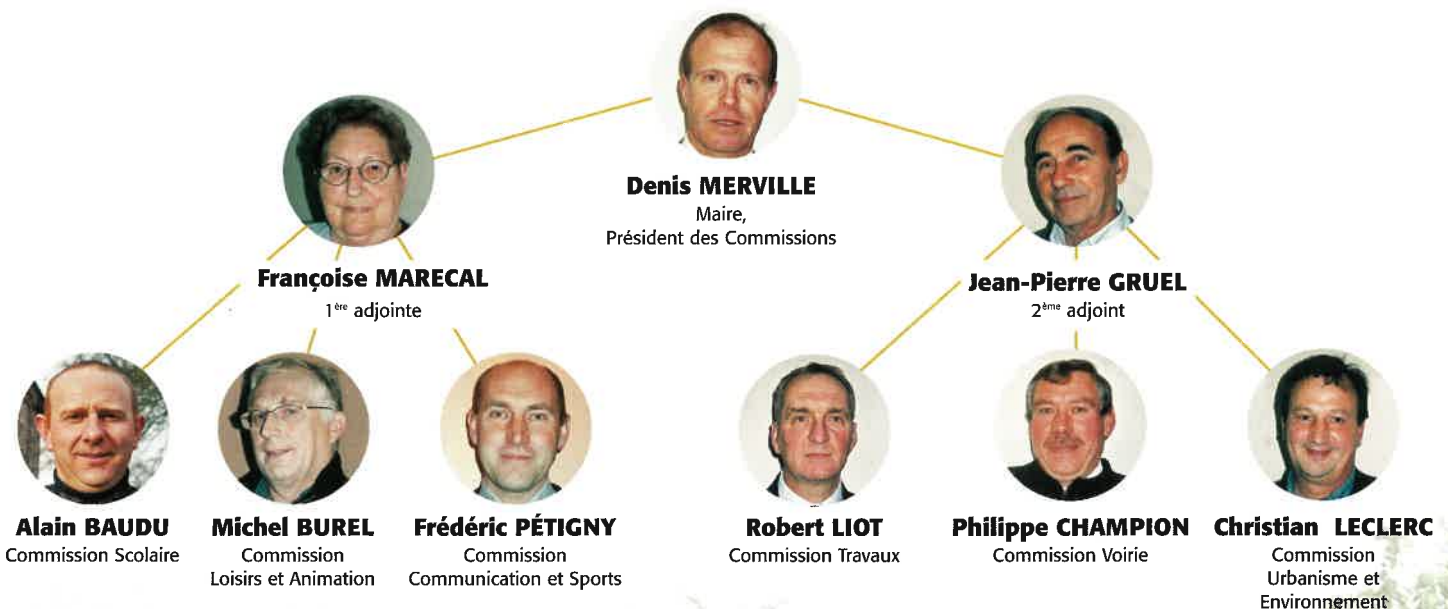
2004 verra des dossiers avancer : réhabilitation de l'ancien presbytère, numérotation des maisons, éclairage public... Notre programme de fêtes et d'animations est déjà bien rempli, espérons qu'il vous satisfera.

D'ici là, à chacune et à chacun de vous, je souhaite de joyeuses fêtes et surtout une bonne et heureuse année 2004.

Santé, joie, bonheur, satisfactions nombreuses... Enfin, continuons tous ensemble, dans le respect mutuel, à œuvrer pour qu'à Sainneville, il fasse bon vivre.

Bien sincèrement
Denis MERVILLE
Député Maire

Vos interlocuteurs à la Mairie.....



Le personnel municipal.....



LA MAIRIE EST OUVERTE AU PUBLIC :

Tél. 02 35 20 90 07 - Fax 02 35 55 78 91

E-mail : mairie-sainneville-sur-seine@wanadoo.fr

le lundi de 16h à 19h

le jeudi de 16h à 18h

et sur rendez-vous

Des informations communales.....

Recensement des garçons et des filles

Dès le jour de leur 16^{ème} anniversaire ou dans les 3 mois qui suivent, les garçons et les filles doivent se présenter à la mairie de leur domicile avec une pièce d'identité, le livret de famille de leurs parents et, si besoin, tout document justifiant de leur nationalité française.

Une attestation de recensement leur sera délivrée, elle sera indispensable pour les inscriptions aux examens et concours de la fonction publique : BEP, BAC, permis de conduire...

Pour toute information complémentaire, contacter le centre du service national de Rouen :

Centre du service national - Quartier Philippon
56 rue Saint Vivien - 76000 ROUEN

Réception du public : uniquement sur rendez-vous
Adresse Internet : csn-rou@dsn.defense.gouv.fr
Tél. 02.32.08.20.26

Le recensement est obligatoire !

Notre environnement

Pour le bien-être de tous, pour sauvegarder notre cadre de vie, il est nécessaire que chacun se sente concerné par les différentes pollutions qui tenteraient d'entamer notre quiétude, aussi nous vous rappelons que sont interdits : l'échappement libre des vélomoteurs, tous bruits pouvant nuire au voisinage et plus particulièrement l'usage des engins à moteur (tondeuse, taille-haie..) avant 8h30, de midi à 14h30 et après 20h en semaine, le samedi avant 9h, de 12h à 15h et après 19h, le dimanche et les jours fériés avant 10h et après 12h.

Sont interdits les abandons de papiers, boîtes, bouteilles, dans la rue et dans tous les endroits publics où ils risquent en plus, d'occasionner des accidents (sur les terrains de sports par exemple).

Recensement de la population en 2004

Toute la population vivant à Sainneville sera recensée à compter du 15 janvier 2004.

A partir de 2004, le comptage traditionnel organisé tous les sept à neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'INSEE. Les communes de moins de 10 000 habitants feront l'objet d'une enquête de recensement tous les cinq ans. A partir du 15 janvier 2004, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur que vous devrez identifier grâce à sa carte officielle tricolore avec sa photographie et la signature du maire.

Des renseignements complémentaires vous seront donnés en mairie.

Directive territoriale d'aménagement

Le 17 octobre de nombreux Sainnevillais étaient présents à la salle des fêtes où Denis Merville leur a fait part des projets de la Directive Territoriale d'Aménagement et de leurs conséquences pour Sainneville.

Le Conseil Municipal a pris une délibération pour manifester sa désapprobation du projet lors de l'enquête publique.

Le tri sélectif

La collecte sélective des déchets des familles mise en place en janvier 2002 fonctionne bien mais pourrait encore être améliorée. Rappel des consignes : le bac à couvercle jaune est consacré aux matériaux recyclables (papier, carton, bouteilles plastiques, et tout ce qui porte le logo du recyclage, sauf le verre). Le verre doit être déposé dans les conteneurs verts disposés dans la commune. Tout le reste destiné à l'incinération ira dans le bac à couvercle gris. Au milieu de l'année 2004, un centre de valorisation des déchets, ECOSTU'AIR, recevra toutes les ordures ménagères de la Pointe de Caux à Saint Jean de Folleville où elles seront incinérées.

La déchetterie à Saint Romain

Les encombrants, la ferraille, les déchets verts (herbe de tonte, branches, feuilles mortes), les batteries, les piles, tout ce qui ne doit aller ni dans le bac jaune, ni dans le bac gris, ni dans le conteneur à verre, doit être déposé à la déchetterie selon les horaires ainsi modifiés. Hiver du 1^{er} novembre au 31 mars le lundi de 9h à 12h, les mercredi et vendredi de 14h à 16h, le samedi de 9h à 16h sans interruption. Été du 1^{er} avril au 31 octobre les lundi et mercredi de 9h à 12h et de 15h à 19h, le vendredi de 15h à 19h, le samedi de 9h à 19h sans interruption.

Les mares

Du 1^{er} au 6 décembre, le CAUE a présenté à la salle culturelle de Sainneville, une exposition sur les mares. Les nombreux visiteurs intéressés par la réimplantation de ces lieux de vie de la faune et la flore aquatiques sont venus se documenter. La disparition de neuf mares sur dix dans le Pays de Caux au cours du siècle dernier n'est pas sans conséquences sur les inondations que nous avons eu à subir ces dernières années. Leur réimplantation est sûrement un des moyens de lutter contre ces catastrophes. Renseignements en mairie sur la plantation des haies et la restauration des mares qui bénéficient d'aides financières par le Conseil Général.



Location de la salle des fêtes

La salle des fêtes peut être louée, sous réserve de disponibilité, aux Sainnevillais qui en émettraient le désir, selon les tarifs ci-après, et après versement d'une caution de 305 €.

Vin d'honneur	44 €
Repas	79 €
Journée complète	115 €
Week-end	194 €

LES MANIFESTATIONS

Remise de médailles du travail

Régulièrement la municipalité se fait un plaisir de recevoir les habitants de la commune qui après 20, 30 voire 35 ans de carrière sont honorés par le ministère du Travail. Nous leur remettons leurs diplômes, des fleurs aux dames et profitons de la rencontre pour échanger quelques propos.

La dernière remise a eu lieu vendredi 21 novembre



Le Duathlon

Cette année encore notre 5^{ème} duathlon, qui s'est déroulé sur le terrain de sports et dans les rues de Sainneville, a remporté un grand succès auprès des enfants du village et des environs. Ce 21 septembre, a vu plus de cinquante jeunes de 7 à 14 ans montrer qu'ils avaient envie de se surpasser dans un esprit à la fois de compétition et de camaraderie.

Une partie des concurrents prennent la pause après l'épreuve



Réception des nouveaux arrivants

Comme il est de coutume tous les deux ans, en mars, la municipalité a invité les nouveaux Sainnevillais pour une amicale réunion permettant à chacun de mieux se connaître et aux nouveaux arrivants de s'informer sur la vie du village. Denis Merville présenta la commune à une dizaine de nouvelles familles, l'équipe municipale, l'école et ses enseignantes, les clubs et associations qui animent le village, les manifestations communales et les travaux que met en œuvre une commune soucieuse de garder son identité rurale.



La grande fête des Sainnevillais : un succès inoubliable

Le 28 juin, un repas champêtre, sous chapiteau accueillait 350 personnes pour un repas préparé par un traiteur et servi par les conseillers. Beaucoup d'ambiance, de convivialité, de plaisir de se retrouver entre nous, pour ce moment festif et familial qui sera renouvelé. Un événement dont chacun se souviendra.



La fête des mères

Comme chaque année la municipalité a reçu toutes les mères de la commune qui avaient bien voulu se rendre à notre invitation. C'est un moment convivial et une parenthèse dans leur vie familiale que mamans et mamies ont goûté auprès des conseillers municipaux qui leur ont offert non pas les fleurs habituelles mais une succulente brioche à déguster en famille.

Les mamans sainnevillaises étaient ravies de recevoir une brioche.



Remise des prix du fleurissement

Depuis 1978, la municipalité récompense ceux qui « pour leur plaisir mais aussi pour le nôtre » passent de longues heures à améliorer leur cadre de vie et l'aspect de la commune. Le 28 novembre dernier, Denis Merville adressait ses remerciements au comité du fleurissement et à tous les bénévoles qui ont participé à cet embellissement du village, à tous les jardiniers particulièrement remarquables par le jury conduit par Christian Leclerc.

La randonnée vélo familiale : une tradition d'un dimanche de printemps

Voilà plus de vingt ans que la municipalité organise un dimanche de printemps une matinée cyclo. Cette année encore, ils étaient plus de quarante adultes et une dizaine d'enfants à participer à cette sortie, sans esprit de compétition. Deux circuits de longueurs différentes et un parcours VTT sont établis par Frédéric Pétigny qui rappelle toutes les consignes de sécurité avant le départ. Au retour petits et grands se retrouvent autour d'un verre de jus de pomme rafraîchissant pour terminer cette matinée conviviale et familiale.



NS COMMUNALES

Inauguration de la bibliothèque et de l'aire de jeux de l'école maternelle

En présence de M. Gilbert Saulot, Inspecteur de l'Education Nationale, des représentants des entreprises intervenues dans ces travaux, des bénévoles et des usagers de la bibliothèque, la municipalité a inauguré le 23 novembre 2002, la bibliothèque renouvée, mise à la disposition des scolaires et de tous les Sainnevillais. Accompagnés des enseignantes, des enfants et de leurs parents, ils se sont ensuite rendus à la cour de récréation où les « bouts d' choux » de la maternelle ont fait une démonstration des installations, toboggan, mur d'escalade, barres de suspension implantés sur un revêtement garantissant l'invulnérabilité en cas de chute.



Treizième édition cette année de la randonnée pédestre

La traditionnelle randonnée pédestre a réuni, cette année encore, plus de cent cinquante marcheurs. Frédéric Pétigny qui établit les différents parcours, accueillait marcheurs locaux, cantonaux mais aussi plusieurs clubs de randonneurs qui découvrent, à cette occasion, notre village et ses environs et les charmes de notre campagne verte et fleurie.



Les Anciens



Choyés par le Centre Communal d'Action Sociale, les Anciens de la commune ont reçu en décembre le traditionnel colis de Noël.

Au cours de l'année, un voyage également offert par la municipalité leur a fait découvrir la Cité de la Mer à Dieppe.

Le premier mardi de chaque mois les membres du Club des Aînés se réunissent à la salle des fêtes pour des jeux de dominos principalement.

Un repas à l'automne les a réunis autour de leurs doyens, Marie Coignet (96 ans) et Emmanuel Lemaire (90 ans)

La traditionnelle Kermesse annuelle

La trente-huitième kermesse a, cette année encore, attiré presque deux mille personnes. C'était la trente et unième fois que les parachutistes sautaient au-dessus de notre fête villageoise préparée par les associations qui animent la commune et notamment par le Comité des Fêtes où Françoise MARECAL et sa famille jouent un rôle essentiel.



Quelques dates à retenir pour 2004

En janvier

- 10 et 11 Exposition de patchwork
- Mercredi 21 Vœux du Maire à 18h30 à la salle des Fêtes
- Dimanche 25 Loto organisé par le Foyer des Jeunes

En février

- Recensement de la population de la Commune
- Dimanche 29 Concours de Manille du Club de Pétanque

En mars

- Jeudi 4 Sortie au Salon de l'Agriculture
- Samedi 13 Soirée costumée organisée par le Foyer des Jeunes

En avril

- Dimanche 4 Marché artisanal organisé par le Foyer des Jeunes

En mai

- Dimanche 16 Rallye organisé par le Foyer des Jeunes

En juin

- Samedi 5 Soirée de clôture du Foyer des Jeunes
- Début juin Fête des mères
- Samedi 19 Fête de la musique organisée par le foyer des jeunes

- Dimanche 20 Randonnée vélo
- Samedi 23 Sortie des Aînés

En juillet

- Dimanche 4 Vide-greniers

En Août

- Dimanche 22 Kermesse organisée par le Comité des Fêtes

En septembre

- Dimanche 19 Duathlon des Jeunes
- Dimanche 26 Randonnée pédestre

Autres manifestations dont les dates ne sont pas encore fixées :

Exposition de peinture

A noter :

Elections Régionales les dimanches 21 et 28 mars
Elections Européennes le dimanche 13 juin

Dans notre commune

L'école des Pommiers

Imagination, curiosité et esprit critique pour un écrit historique et « villageois » sont les points essentiels du projet d'école de 2002 à 2005 pour toutes les classes.

En 2002 les enfants des CM ont découvert le char à voile et le Mémorial de Caen. Cette année leur séjour à Dives-sur-Mer approfondira leur connaissance de cette période de notre histoire. Si l'an dernier les plus petits ont beaucoup travaillé sur l'alimentation, ils ont poursuivi leur éducation du goût cette année en s'initiant à la fabrication du pain chez notre boulanger.

En 2002/2003 de nombreuses visites leur ont permis de découvrir le château d'Harcourt et son arboretum entre autres sorties éducatives.

En 2004, le jardin verger étendra sa production aux petits fruits rouges (groseilles, cassis...). Mais notre grand projet sera la mise en spectacle du travail réalisé à partir de l'histoire écrite par les élèves. En juin comme chaque année nos « grands » ont reçu atlas et dictionnaires offerts par la municipalité.

Pour en savoir plus sur l'école consultez son site Web. :

www.ac-rouen.fr/ecoles/sainneville

Nouveau à l'école

Une garderie fonctionne dorénavant à l'école, le matin, le midi pour les repas et le soir. Cette garderie pour tous les enfants de l'école est de l'initiative d'une association « POM'HAPPY » et sous sa responsabilité.

Pour tous renseignements contacter Mme Véronique Leblond

tél. 02.35.30.76.18



Le club de football

Cette année 101 licenciés, 14 dirigeants et 87 joueurs composent le club parrainé par Laurent Ciechelski. Deux équipes de seniors (en 1ère et 3ème série) 15 benjamins, 12 poussins et 22 débutants.

Les Seniors ont obtenu d'excellents résultats en début de saison.

Les jeunes regroupés en entente avec les clubs de Rogerville et de Gainneville bénéficient ainsi d'éducateurs et de structures permettant de constituer des groupes de valeur. Cette saison, l'Entente compte près de 120 jeunes joueurs, et les benjamins accéderont en 1ère division l'an prochain.

Le club qui a fêté ses trente ans en juin 2001, bénéficie de subventions de la Commune, du Conseil Général, du Fond National au Développement du Sport et des bénéfices de manifestations locales.

Le F.C. Sainneville est un des rares clubs de la région à posséder un site Internet dont l'adresse est :

<http://perso.wanadoo.fr/footballclubdesainneville>



Le club de pétanque

Hervé Basset est l'heureux nouveau président du Club de Pétanque Sainnevillais qui « tourne bien ». 56 adhérents dont 20 jeunes et 8 féminines. Le club affilié depuis deux ans à la Fédération Française a déjà participé aux grands concours nationaux (Caen, Rouen...) et deux équipes sont allées cette année au mondial « La Marseillaise ». L'équipe minime championne de Haute Normandie a participé aux championnats de France en août dans le jura. « Pour autant nous continuons à disputer régulièrement des rencontres avec les clubs des environs »



Le Cinéma

Le jeudi, toutes les quatre semaines, depuis 1993, la Commission Animation met à disposition de l'Association Ciné Pour Tous (FHOL), la salle des fêtes et des chaises pour des séances de projection. Des films assez récents et de programmation variée sont proposés pour tous les publics. MM. Michel Burel et Philippe Banville sont les responsables de cette animation proposée actuellement au tarif de 4,10 euros la séance pour les adultes et 3,50 euros pour les enfants.

La Bibliothèque

Dans des locaux rénovés, la bibliothèque qui fonctionne selon un calendrier et des horaires régulièrement affichés pour deux mois, accueille grands et petits. Riche de ses fonds propres et d'un apport de la Bibliothèque Départementale de Prêt, elle propose gratuitement le prêt ou la consultation sur place d'ouvrages de toutes sortes.

A Sainneville et dans le canton.....

Le relais d'assistantes maternelles

Le 22 octobre, en sa qualité de Vice-président du Conseil général co-financeur du projet avec la Caisse d'Allocations Familiales, Denis MERVILLE a inauguré à Saint Romain le premier Relais d'Assistantes Maternelles rural du département, dont il est l'initiateur. Implanté près de la M.P.T. employeur des deux animatrices, Cécilia THUNE et Natacha LAMOTTE, le « Petit Relais » est destiné à devenir un lieu d'informations pour parents et assistantes maternelles mais aussi un pôle d'activités grâce à des ateliers, une bibliothèque, une ludothèque, un ludoparc et de nombreuses animations qui seront proposées lors d'événements festifs ponctuels. Dans le courant 2004, les animatrices se déplaceront dans les communes selon un calendrier qui sera établi ultérieurement.



Horaires d'ouverture

Ouvert les 1^{er} et 3^{ème} lundis de 9h à 11h30, le mardi de 13h à 16h30, les 2^{ème} et 4^{ème} samedis de 9h à 11h30.

Le foyer des jeunes

La fin de l'année, propice aux fêtes et déguisements est une période de pointe pour le foyer qui propose la location de costumes pour enfants et adultes. Tout au long de l'année, les animateurs bénévoles qui entourent Brigitte Friboulet, sa responsable, encadrent les jeunes pour des activités diverses, danse, ateliers manuels, gym. Les adultes s'y réunissent également pour des travaux manuels, couture ... ou des activités sportives, cours de gymnastique d'entretien, cyclotourisme...

L'Association gérontologique cantonale

Cette association gère les services d'aide ménagère, de garde à domicile, de repas à domicile, ainsi que le service de Coordination des différents clubs et associations d'Anciens du canton.

Mesdames Sylvie FOLLAIN et Nathalie COURSEAUX qui ont en charge ces services d'aide aux personnes âgées veillent non seulement à leur confort matériel par l'entretien courant de l'habitation, du linge, la préparation des repas et les soins d'hygiène mais elles assurent une fonction secrétariat pour les liens avec familles, services sociaux, administration... L'aide à domicile est aussi une prise en charge de soutien moral.

Pour joindre ces services tél. 02.35.30.04.85 ou par E.mail AGCSR@wanadoo.fr
Permanences le matin de 9h à 12h30 et l'après-midi de 13h30 à 17h les lundis, mardis, jeudis.

Madame Patricia LAUDINET responsable du service de Coordination Information Service, assure le lien entre les aînés du canton, organise des manifestations et informe sur toutes les manifestations susceptibles d'intéresser les Anciens tél. 02.32.79.24.69
Antenne Alzheimer-Le Havre-Pays de Caux : Une permanence d'accueil est assurée le premier samedi de chaque mois de 10h à 12h à la Mairie de Saint Romain par Mme Marithé FAUVEL

L'ADMR

Cette association d'aide à domicile en milieu rural apporte un soutien pour les familles en difficulté passagère de gestion du quotidien, à savoir grossesse, maladie, hospitalisation, événement exceptionnel ...

Pour tous renseignements
02.35.55.78.08

La maison pour tous

Des activités multiples à caractère sportif, ludique, artistique ou culturel y sont proposées pour toutes les tranches d'âge. Dernière-née de ces activités, l'initiation à l'aéromodélisme.

Programme, horaires, tarifs et toutes informations sur le fonctionnement de la Maison Pour Tous à Saint Romain rue Henri Odièvre ou au 02.35.20.00.16

Le centre de tri postal

Depuis le 20 octobre, le courrier destiné à être distribué dans les communes du canton est trié dans un centre situé sur la commune d'Harfleury. Un accueil au public a lieu du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h45, le samedi de 8h à 12h.

Pour toutes réclamations s'adresser également au 02.35.13.03.30

Les jeunes

La Commission Loisirs et Animation avait pour coutume d'offrir chaque année un voyage aux jeunes de la commune. Cette année pour satisfaire leur désir d'autonomie et de liberté tout en conservant l'espoir de leur faire plaisir, le Conseil Municipal a décidé d'inviter tous les jeunes de 6 à 18 ans à passer selon leur convenance une journée entière au CANYON PARK. Plus de soixante-dix d'entre eux ont répondu à l'invitation et ont déclaré être ravis de la formule qui sera renouvelé l'an prochain.

Pourtant le Conseil Municipal aimerait pouvoir en faire plus en direction de certains adolescents qui n'ont pas trouvé leur place au sein des différents clubs sportifs et associations de loisirs de la commune. A plusieurs reprises, il leur a été demandé de venir en mairie exprimer leurs désirs en matière d'animations, de structures, d'équipements... Ces invitations sont restées lettre morte.

Lors de la réception des nouveaux arrivants, la municipalité avait convié les jeunes majeurs bientôt électeurs à participer à cet accueil. Ce jour-là encore, très peu ont répondu.



Etat civil.....

Naissances 2002

03 août	Laura Nathalie Colette BARBAY	Le Havre
14 octobre	Marius Guillaume OLLIVIER	Harfleur
30 octobre	Léane Lauriane Nolwenn LEGALLAIS	Montivilliers
01 décembre	Romain Jérôme Sylvain MURIAN	Montivilliers
14 décembre	Elliott Simon Fabrice LEBAS	Le Havre

Décès 2002

27 avril	Jeannine Simone Marcellé MARTIN ép. DUBOC	Harfleur
26 juillet	Marie Eugénie Yvonne ROGER veuve EUDE	Montivilliers
20 octobre	Rémi René LEYS	Harfleur
07 novembre	Yvette LARHANTEC veuve SCHILD	Montivilliers
11 novembre	Nicolas Jean-Louis GAUVAIN	Montivilliers

Mariages 2002

29 juin	Gaëtan SAVALLE et Alexandra MAZE dit MIEUSEMENT
29 juin	Olivier DUVAL et Marie-Christine QUÉNOT
29 juin	Christophe BUREL et Marie-Christine LAMAIN
06 juillet	Bruno COTTARD et Nathalie CAHARD
13 juillet	Antoine COLBOC et Magalie LACAILLE
20 juillet	Pascal MOREL et Aline FICHET
27 juillet	Jean-Christophe DURANOT et Line LEGALAIS
14 septembre	Pascal BRIERE et Magali LEROY

Naissances 2003

04 janvier	Nathan CIECHELSKI	Harfleur
03 avril	Augustine Angéline Amandine DURANOT	Harfleur
11 avril	Louis Pierre Guy GODET	Le Havre
29 avril	Robin Gaëtan SAVALLE	Harfleur
14 juin	Elise ROBERT	Lille
07 août	Pauline Brigitte Christine BEAUCLAIR	Montivilliers
11 août	Maïa Cybèle Nysa BIASADILA	Montivilliers
02 septembre	Maéva Yvette Jacqueline BELTRAME	Harfleur
11 septembre	Viktoria Françoise Edwige HISSE	Montivilliers

Décès 2003

13 février	Raymond Marius Lucien BIERRE	Harfleur
28 février	Robert Léon MALO	St Romain de C.
20 avril	René André LE PROVOST	Montivilliers
11 mai	Roger Charles Henri BAUDU	Sainneville
15 juin	Denise Alice BAILHACHE ép. CAPRON	Pierre-Bénite
24 juin	Jean Pierre LEPRETTE	Harfleur
09 juillet	Gérard Marcel Alexandre BANVILLE	Montivilliers
10 juillet	Raoul Joseph Charles HAUGUEL	Sainneville

Mariages 2003

Néant

Les travaux.....

Les travaux de la commune et leur coût :

Plusieurs chantiers de travaux ont été engagés par la municipalité au cours des mois écoulés.

L'aire de jeux de l'école maternelle	11 130 € H.T.
La rénovation de la bibliothèque	4 850 € H.T.
Des travaux de mise en souterrain des réseaux EDF, France Télécom, éclairage public ainsi que :	
Le renforcement des chaussées sur le V.C.1 et le V.C.3	30 585 € H.T.
Le renforcement vers le Clos Viger	18 700 € H.T.
Le renforcement du V.C.3 vers Etainhus	14 000 € H.T.
A la salle des fêtes : travaux d'amélioration comprenant la climatisation, la ventilation et le chauffage	30 000 € H.T.



Avant les travaux



Pendant les travaux

Les travaux sont terminés, au printemps les bacs fleuris seront plus nombreux



Sainneville infos - Décembre 2003

Quelques numéros utiles.....

Dans la commune :

Mairie de Sainneville	02.35.20.90.07
Ecole « Les Pommiers » directrice Mme Amand	02.35.20.88.26
Anciens Combattants M. Rémi Sanson	02.35.55.71.08
Association pour l'animation de Sainneville	
M ^{me} Françoise Marécal	02.35.20.96.57
Club des Aînés M. Roger Leroux	02.35.20.94.77
Comité des Fêtes M. Lucien Tessier	02.35.20.91.58
Comité pour le fleurissement M. Christian Leclerc	02.35.20.96.12
Football club de Sainneville M. Claude Duhoux	02.35.20.89.63
Club de pétanque Sainnevillais M. Hervé Basset	02.35.47.13.91
Tennis Club Sainnevillais M. Olivier Lucas	02.35.20.89.56
ou M. Frédéric Pétigny	02.35.30.35.29
Foyer des Jeunes M ^{me} Brigitte Friboulet	02.35.20.95.07
Paroisse	02.35.20.51.47
Pom'Happy Mme Véronique Leblond	02 35 30 76 18

Dans le canton :

Communauté de Communes	02.35.13.36.90
Hôpital rural	02.32.79.51.51
Maison Pour Tous	02.35.20.00.16
Piscine	02.35.20.12.84
Ecole de musique	02.35.20.04.93
La Poste	02.32.79.59.70
Association Gérologique	02.35.30.04.85 et 02.32.79.24.69
Trésor public	02.35.20.15.68
Gendarmerie	02.35.20.50.13
Relais Assistantes Maternelles	02.35.20.61.89
Centre de distribution postale (Harfleur)	02.35.13.03.30

Autres :

Allocations Familiales	08.20.25.76.30
Centre des Impôts de Bolbec	02.32.84.10.70
E.D.F renseignements	08.10.08.05.33
dépannage	08.10.33.33.76
SAMU	15
Pompiers	18
Ambulances de Saint Romain	02.35.20.51.18 ou 02.35.20.54.02
Urgences Hôpital Jacques Monod	02.32.73.34.10 ou 02.32.73.31.19
Urgences pédiatriques (rue G. Flaubert)	02.32.73.38.50
Centre anti-poison (24h/24h)	03.20.44.44.44

Les travaux d'aménagement du centre bourg :

Pour des raisons de sécurité, afin de réduire la vitesse de passage des véhicules dans le centre du bourg, le conseil municipal a entrepris des travaux qui pendant neuf semaines ont occasionné une gêne certaine aux riverains que nous remercions de leur compréhension. Ces travaux pouvant nous être facturés avec un coût fort minoré à l'automne, nous avons cru bon de les faire effectuer en octobre, novembre. Sur des plans du cabinet de l'architecte Olivier Bressac, l'entreprise Gagneraud a remodelé les trottoirs et implanté des îlots et des passages en pavés mosaïque de granit éclaté, ou de granit à deux tons. Le montant de cette rénovation sécuritaire s'élève à 60 000 euros H.T.

Les travaux en projet

- Agrandissement du columbarium
- Renforcement électrique dans le village
- Aménagement de l'intérieur du presbytère pour y transférer la Mairie.

Tous ces travaux sont suivis par Jean-Pierre GRUEL adjoint et Philippe CHAMPION notamment.